LASSAC officiel

Billet n° 54

9 mars 2014

L'information vérifiable issue de documents officiels ... consultable à volonté, en préservant votre anonymat

Pour consulter l'original d'un document cité en bleu souligné : cliquez dessus

Concurrence ou corruption ?

Selon le dernier rapport anticorruption de l'Union Européenne : " la gestion des déchets figure parmi les secteurs les plus propices à la corruption au niveau local " ...

Une expertise européenne récente définit " la corruption comme l'abus de pouvoir à des fins privées

... corruption et collusion vont souvent de pair et ont au final le même effet : un contrat de marché public est attribué sur la base d'une concurrence faussée ".

Mais pourquoi recourir à la mise en concurrence ? Pour "accroître les chances d'obtenir l'offre économiquement la plus avantageuse et garantir <u>un bon usage des deniers publics</u> "selon une circulaire ministérielle.

Comme aime le rappeler Séché Environnement, " *la mise* en concurrence est <u>une bonne chose pour le contribuable</u> ". En clair : il en va de l'intérêt général!



La justice ordonne la résiliation du contrat de DSP

Et à LASSAC, où en sommes-nous ? Le SYDOM – devenu COVALDEM – vient d'être pris la main dans le sac : la Cour Administrative d'Appel de Marseille a sanctionné lourdement " *la violation des règles prohibant les ententes de nature à fausser la concurrence* " en ordonnant la <u>résiliation du contrat</u> de Délégation de Service Public.

Adieu délégation, adieu contrat! Adieu l'intérêt général ... corrompu!

Actuellement, le COVALDEM négocie <u>l'indemnité</u> de résiliation, que Séché Environnement estime à plusieurs millions, voire <u>dizaines de millions d'euros</u>.

"La pire des situations pour les contribuables": bel aveu prémonitoire du COVALDEM!

La sanction citoyenne

Bref, les contribuables devront payer des dizaines de millions d'euros à cause de quelques élus !

Mais l'heure des comptes arrive : armé d'un bulletin de vote lors des municipales, le même contribuable – devenu électeur – saura éliminer les élus responsables des magouilles de LASSAC ...



Le tri sélectif ... par les urnes!